



Service de
Prévention
et de Santé
au Travail

RAPPORT D'ACTIVITÉ

20

24

EDITO



Chères adhérentes, chers adhérents,

L'année écoulée a marqué une nouvelle étape importante pour tous les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.

Ce rapport annuel d'activité retrace les temps forts ainsi que les actions menées par les équipes du CIHL afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires et de présenter le bilan des réalisations en adéquation avec notre offre socle de services.

Dans ce contexte de réforme structurelle de la prévention et de la santé au travail, nous avons en 2024 poursuivi l'adaptation de notre organisation avec un objectif clair : proposer un accompagnement toujours plus efficace, personnalisé et centré sur la prévention. Je veux pour exemple, le logiciel Mon Diagnostic Prévention qui permet à nos adhérents de réaliser un autodiagnostic, puis en second lieu de construire leur Document Unique. En parallèle, ce logiciel facilite grandement la réalisation de la Fiche d'Entreprise obligatoire pour l'ensemble de nos adhérents.

Le jalon majeur de cette année a été notre engagement dans une démarche qualité, gage de savoir-faire, de transparence et d'amélioration continue afin d'atteindre les objectifs liés à la Certification que nous préparons en 2025.

Cette démarche, qui mobilise l'ensemble du service, reflète la nécessité d'offrir à nos adhérents des prestations équitables, conformes à notre offre socle de services et de mesurer à terme la satisfaction de nos adhérents et de nos partenaires.

Elle nous pousse à questionner nos pratiques, à renforcer nos process internes et à valoriser l'expertise de nos équipes.

Je veux saluer l'implication de tous les collaborateurs du service ainsi que leur engagement pour permettre à l'entreprise d'aborder avec sérénité les transitions et transformations qui nous attendent.

Nous abordons 2025 avec confiance et ambition. Forts de notre démarche qualité, de notre ancrage territorial et de notre engagement collectif, nous poursuivrons nos efforts pour faire de la santé au travail un levier de performance reconnu par vous, nos adhérents.



Fabrice Poirier
Président du CIHL



NOS TEMPS FORTS !

Janvier

Cérémonie des vœux pour les collaborateurs et remise des médailles du travail.

Mars / Avril

Afterwork Sport et Nutrition au CIHL : stands de fournisseurs et partenaires, conférences. Environ 75 participants de 45 entreprises différentes.



Juin

Événement Risque de Chûte de hauteur avec l'OPPBTB et la Carsat au lycée Gaudier Brezska : parcours de prévention sur plusieurs stands et conférences. 122 participants, 61 sensibilisations via le parcours, plus 40 entreprises représentées.

Juillet / Août

Réunion de service.

Lancement du logiciel Mon Diagnostic Prévention.

Septembre

Événement Plein'Air de la Sécurité à Gidy dans le cadre du Plan Régional Santé Travail : 180 participants aux conférences et aux stands de prévention.



Octobre

Formations et lancement du nouveau logiciel métier Pulse.

Participation à Octobre Rose.

Décembre

Lancement du portail adhérent.

Réception des travaux à Saran.

Déménagement des centres d'Ingré et Saint Jean-de-la-Ruelle.

2024

TABLE DES MATIÈRES

1.	Présentation du CIHL.....	5
2.	Missions et offre sociale.....	10
2.1	Suivi individuel de l'état de santé	11
2.2	Interventions en milieu de travail	14
2.3	Prévention de la Désinsertion Professionnelle	17
3.	Qualité et Certification.....	20
4.	Communication.....	21
5.	Perspectives	22

1

Présentation du CIHL

Le CIHL est un Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI). C'est une association à but non-lucratif, titulaire d'un agrément délivré par la DREETS Centre-Val de Loire (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

Le CIHL accompagne les entreprises adhérentes du Loiret (à l'exception des secteurs nucléaire et agricole).

NOS CENTRES DE VISITE

Le CIHL couvre l'ensemble du territoire du Loiret pour être au plus près des entreprises et de leurs salariés.

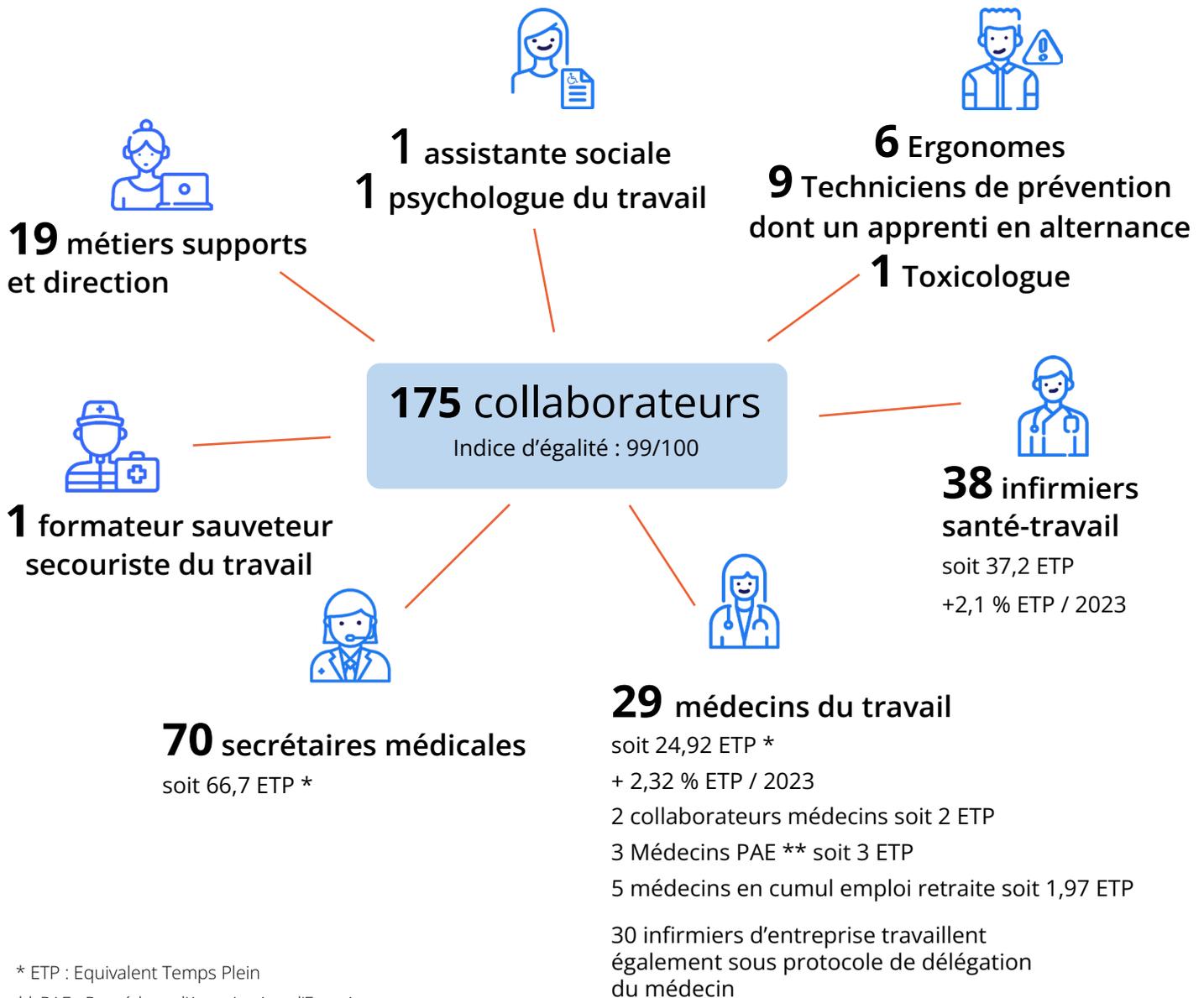


14 centres fixes
dont 7 en métropole d'Orléans

10 centres
annexes

45 centres médicaux
d'entreprise

NOS ÉQUIPES



* ETP : Equivalent Temps Plein

** PAE : Procédure d'Autorisation d'Exercice

NOS INSTANCES

- **Conseil d'Administration** : prend toutes les décisions relatives à la stratégie de l'association. Le Conseil d'Administration est composé à parts égales de représentants employeurs (6) et salariés (6) nommés par les partenaires sociaux.
- **Commission de Contrôle** : comprenant 10 représentants des salariés et 5 des employeurs, également nommés par les partenaires sociaux. La Commission de Contrôle surveille la qualité des prestations, effectue des audits et garantit que les actions répondent aux objectifs de santé et de sécurité.
- **Commission Médico-Technique** : réunit les représentants métiers de notre SPSTI pour formuler des propositions relatives aux priorités du service et aux actions à caractère pluridisciplinaire.

NOS ACTIONS

Nos actions se situent à la croisée des chemins entre :

- **notre offre socle** qui découle de la loi d'août 2021 et repose sur 3 missions : la prévention des risques professionnels, le suivi individuel des salariés et la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)
- **notre projet de service 2023-2027** qui s'articule autour de l'offre socle prévue lors de la réforme des SPSTI
- **le Plan Régional Santé Travail (PRST4) 2021-2025** dans le cadre duquel le CIHL est représenté dans les 12 groupes de travail déployés : risque routier professionnel, culture de prévention, troubles musculosquelettiques (TMS), risque chimique, promotion de la santé au travail, PDP,...
- **le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)** qui met en avant deux sujets : la PDP et les TMS



ÉLÉMENTS FINANCIERS

- Cotisation annuelle par salarié 87 € HT
- Droit d'adhésion 75 € HT par entreprise quelle que soit sa taille
- Absences facturées 70 € HT
- Les visites et absences pour les intérimaires 81 € HT
- Les visites et absences pour les particuliers employeurs 50 € HT



Total de charges : 16 150 979 €

Total des produits : 16 278 167 €

Résultat exercice 2024 : 127 186 €

NOS ADHÉRENTS

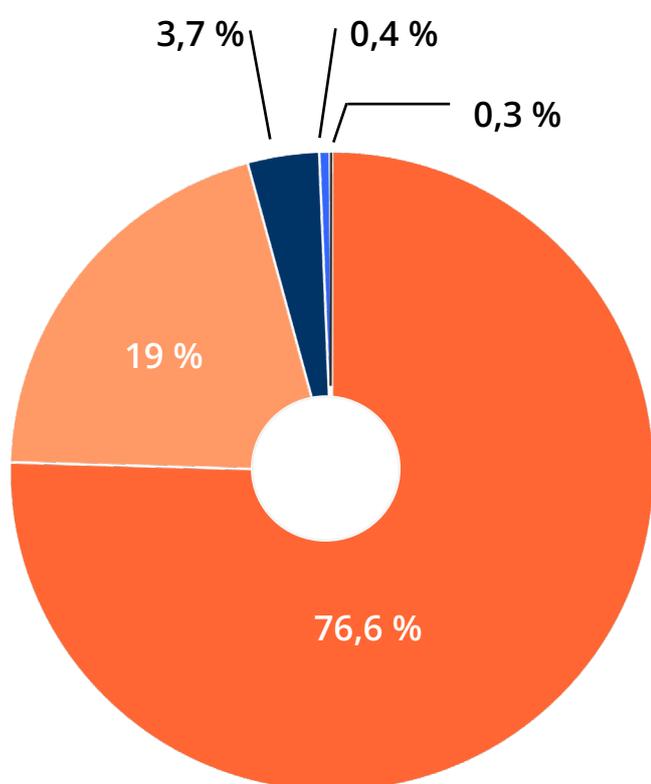
Chiffres Clés

13 880

entreprises adhérentes

171 716

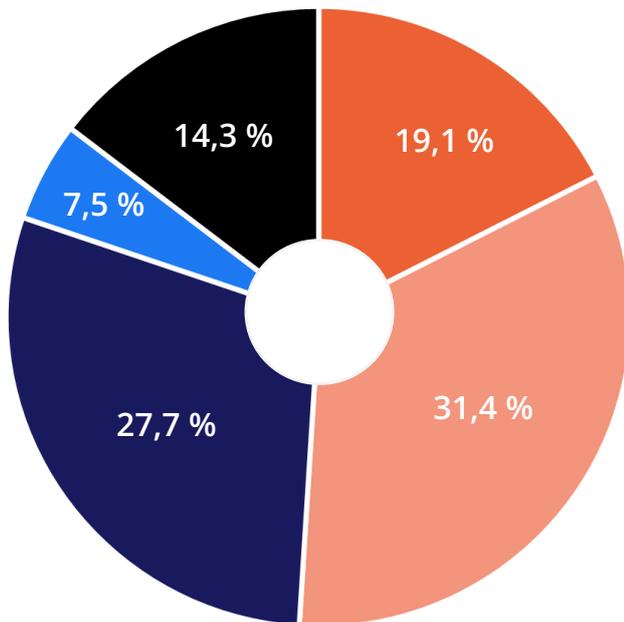
salariés suivis



Répartition des adhérents par taille d'entreprise

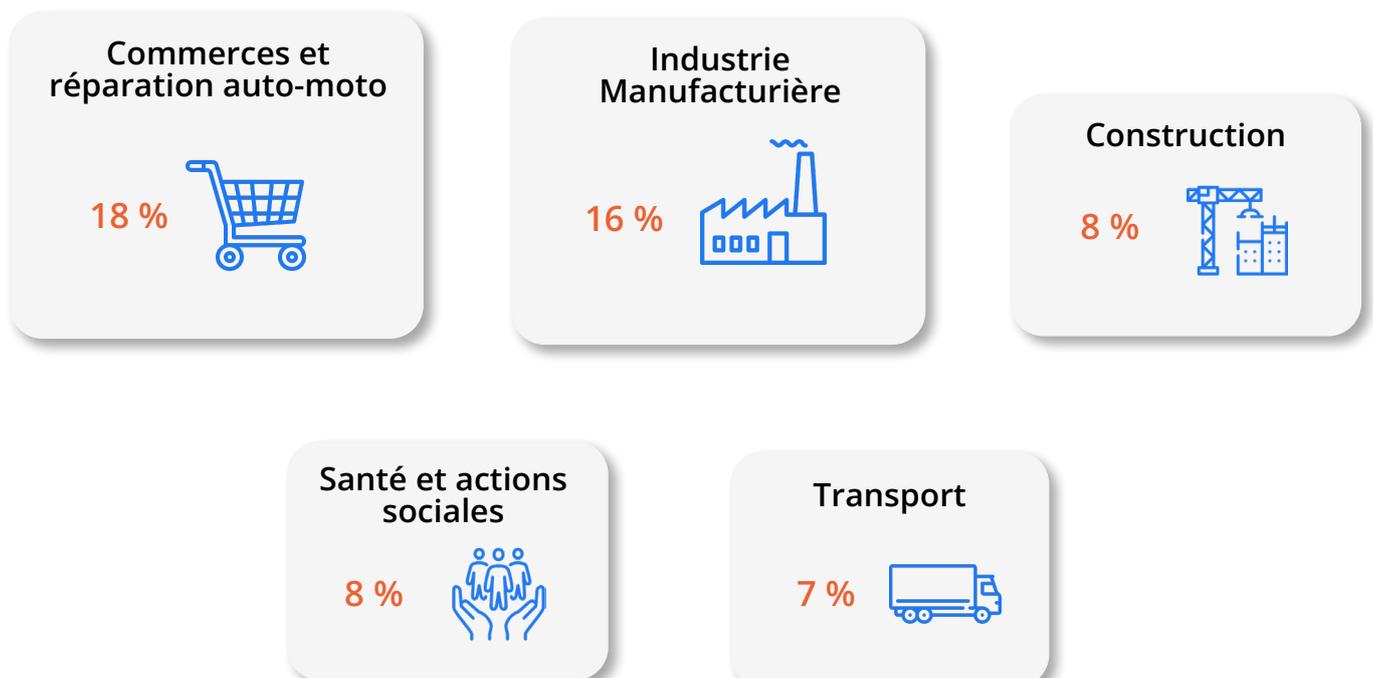
-  Ent. de < 10 salariés
soit 10 630 entreprises
-  Ent. de 10 à 49 salariés
soit 2642 entreprises
-  Ent. de 50 à 199 salariés
soit 513 entreprises
-  Ent. de 200 à 299 salariés
soit 53 entreprises
-  Ent. de 300 salariés et +
soit 45 entreprises

Répartition des effectifs suivis par taille d'entreprise



- Ent. de < 10 salariés
soit 32 788 salariés
- Ent. de 10 à 49 salariés
soit 53 883 salariés suivis
- Ent. de 50 à 199 salariés
soit 47 507 salariés suivis
- Ent. de 200 à 299 salariés
soit 12 912 salariés suivis
- Ent. de 300 salariés et +
soit 24 626 salariés suivis

Top 5 des secteurs représentés par code NAF



2

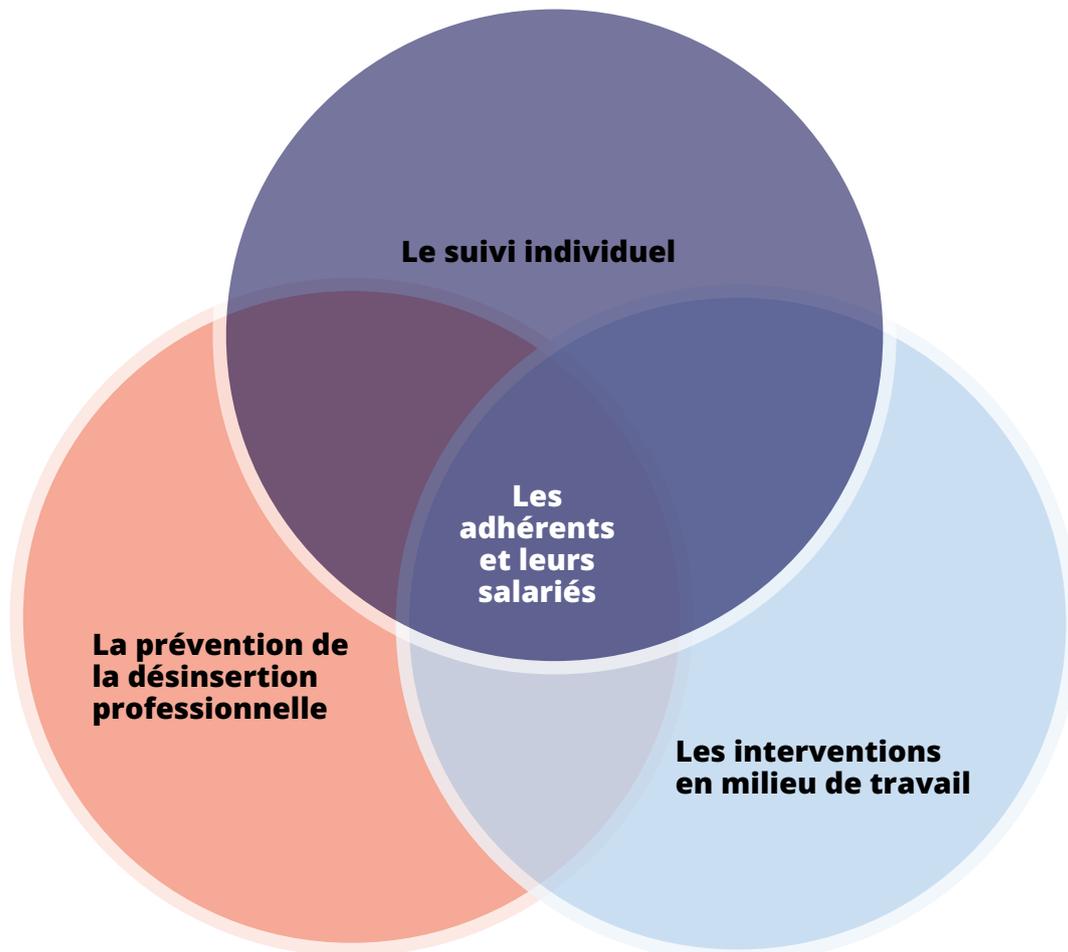
Missions et offre socle

La pluridisciplinarité est essentielle pour faciliter la réalisation de nos 3 grandes missions.

En combinant les expertises des équipes médicales, du Pôle IPRP (techniciens de prévention, ergonomes, toxicologues) et autres professionnels (psychologue, assistante sociale - assistante du travail), la pluridisciplinarité permet d'aborder le suivi médical, la prévention des risques professionnels et la prévention de la désinsertion professionnelle sous tous leurs angles.

Elle participe à améliorer la prise en charge globale de l'ensemble des salariés et renforce la culture de prévention.

Cette synergie contribue à offrir une réactivité face aux nouveaux défis et enjeux. Elle participe à répondre aux besoins et attentes des salariés et de nos adhérents.



2.1

Suivi individuel de l'état de santé

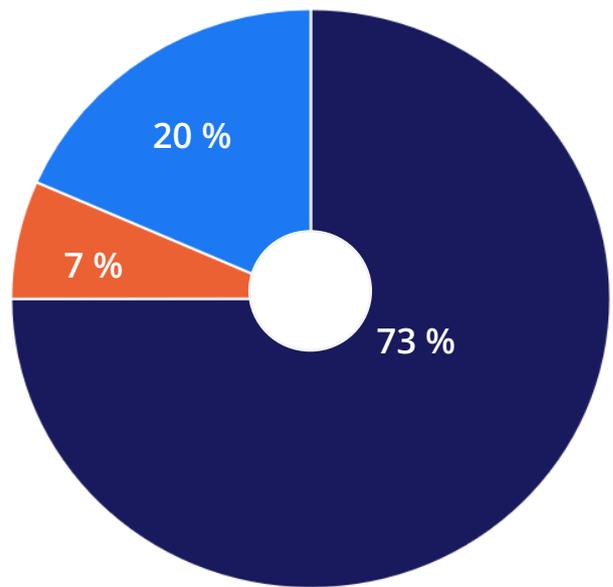
L'effectif moyen de salariés déclarés par ETP médecin baisse de 7,92 % en 2024, avec des disparités selon les secteurs géographiques.

Les Infirmiers en Santé Travail (IDEST) réalisent des visites déléguées par le médecin du travail dans le cadre de protocoles.

LE SUIVI INDIVIDUEL DES SALARIÉS

Répartition par type de suivi

-  Suivi Individuel
-  Suivi Individuel Renforcé (SIR)
-  Suivi Individuel Adapté (SIA)



Types de visites

VIP : Visite d'Information et de Prévention | EMA : Examen Médical d'Aptitude

- 25 316** VIP initiales
- 13 046** VIP périodiques
- 4 621** EMA d'embauche
- 5 080** EMA périodiques
- 3 347** visites intermédiaires SIR
- 2 869** visites de préreprise
- 7 234** visites de reprise
- 13 711** visites à la demande
- 68** visites de mi-carrière
- 52** visites post-exposition



Soit
75 344
visites au total
- 8 % par rapport à 2023

4900 absences aux visites
non-excusées
une équivalence de 3,8 ETP médical



88,5 % des VIP sont réalisées
par les infirmiers en santé
travail

Le nombre d'EMA réalisés par le médecin de travail pour des salariés SIR vus préalablement par des IDEST en application de protocole de coopération, est stable par rapport à 2023.

Contributions des équipes médicales à la PDP

- **Visites de préreprise** : principalement réalisées par le médecin du travail. Leur nombre est stable. Elles permettent de proposer aux salariés des orientations, conseils, mises en œuvre de dispositifs en lien avec la PDP.
- **Visites de reprise** : principalement réalisées par le médecin du travail, les IDEST réalisent la plupart des visites de reprise suite à un congé maternité. Leur nombre total est en légère augmentation par rapport à 2023.
- **Visites de mi-carrière** : encore peu sollicitées en premier motif de visite. Elles sont majoritairement organisées lors de visite pour un autre motif (1355) avec une augmentation significative du nombre de visites de mi-carrière réalisées dans ce cas par rapport à 2023.
- **12 rendez-vous de liaison ont été réalisés** : le rendez-vous de liaison s'adresse au salarié en arrêt de travail de plus de 30 jours. Il est organisé à l'initiative de l'employeur ou du salarié en présentiel ou en distanciel, un membre du SPSTI peut être associé. Ce rendez-vous sert à maintenir un lien entre le salarié et l'employeur pendant l'arrêt de travail et informer le salarié qu'il peut bénéficier d'actions de PDP.

Les cellules PDP de proximité

Le médecin du travail en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires du maintien en emploi anime sa cellule PDP de proximité.

10 083

actions par les
cellules PDP de
proximité

Autres engagements des équipes médicales

Les médecins du travail et les IDEST participent également aux **Quinzaines des Maladies à Caractère Professionnel** : organisées sur 2 quinzaines par an, dans le but d'améliorer les connaissances sur les pathologies en lien avec le travail. Ce réseau est assuré en région grâce à un partenariat ARS, DREETS Centre-Val de Loire, ORS et les SPSTI participants.

Le CIHL a eu le plaisir d'accueillir en stage des étudiants en 2e et 3e année de l'Institut de Formations ParaMédicales (IFPM) d'Orléans. Ces stages, répartis en trois sessions, ont duré 5 semaines et ont permis à chaque fois de recevoir 4 à 5 stagiaires. L'objectif principal était de faire découvrir aux étudiants la spécialité santé au travail, une discipline qui n'est pas enseignée à l'IFPM d'Orléans.

Les équipes médicales participent à la vie du service : CMT, groupes de travail (protocoles, Fiches Repères, ...), fonctionnement de la cellule PDP, copil certification.

LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

92 638

examens complémentaires

52 387

Tests de vision



22 132

Examens audio



14 304

Tests urinaires



3815

Autres examens (Exploration Fonctionnelle Respiratoire,..)

8160
orientations

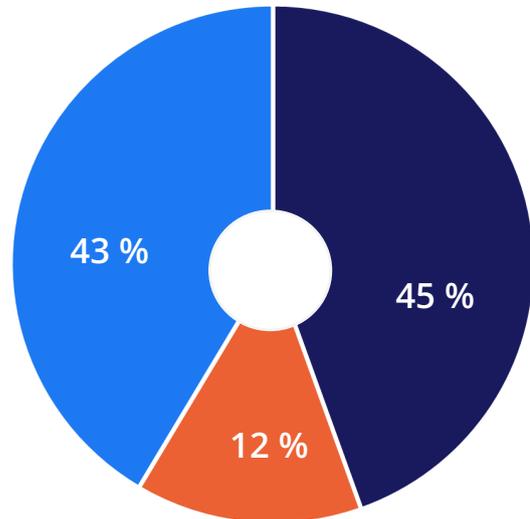
principalement vers le médecin généraliste, et ophtalmologie, psychologie, prise en charge diététique et centre de vaccination

2.2

Interventions en milieu de travail

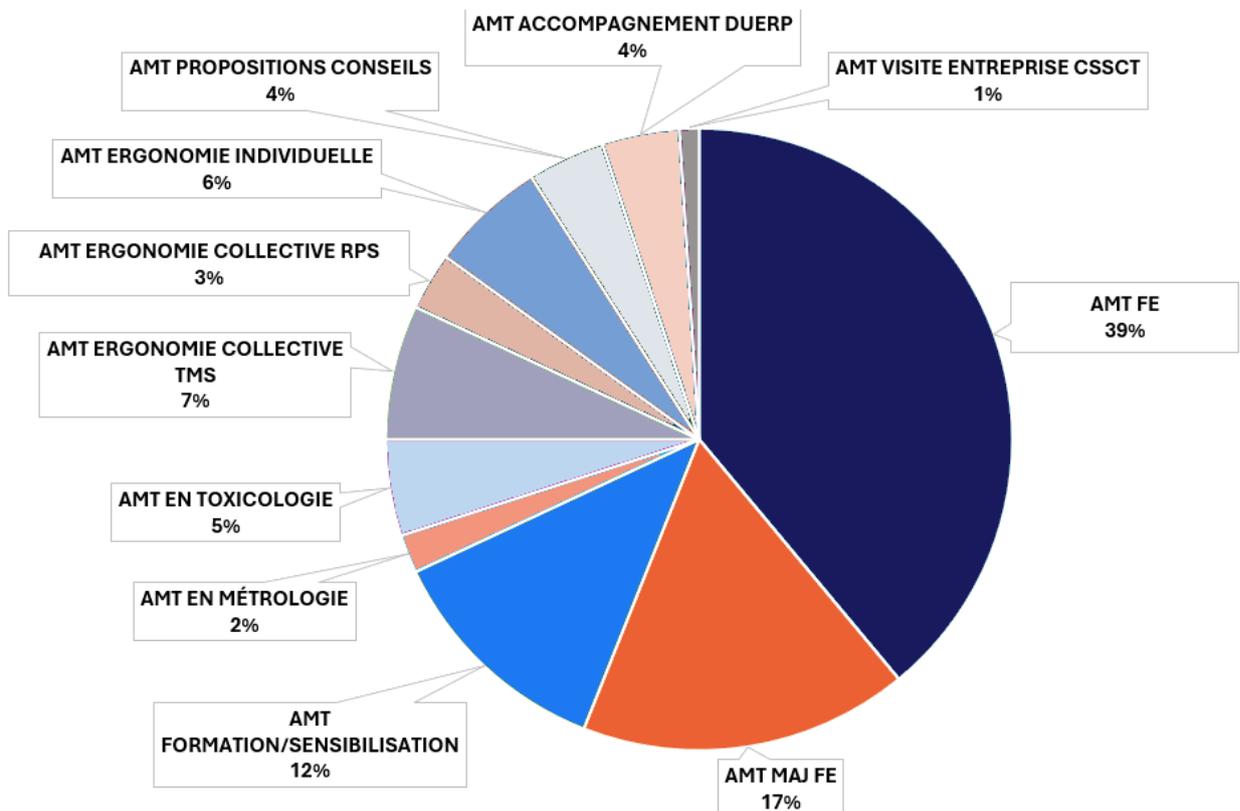
RÉPARTITION DES ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL (AMT)

- par les médecins du travail
- par les Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)
- par les infirmiers en santé-travail



2958
rendez-vous d'AMT réalisés

Détails des AMT par les IPRP



LES PRINCIPAUX SECTEURS CONCERNÉS PAR LES AMT



Construction



Commerces



Médico-social



Industrie

TYPES D'AMT RÉALISÉES

Propositions et conseils	29 %
Étude de poste	23 %
Création de Fiche d'Entreprise	14 %
Intervention en ergonomie : aménagement individuel	7 %
Mise à jour de la Fiche d'Entreprise	7 %
Risques spécifiques	5 %
CSSCT	4 %
Intervention en ergonomie : aménagement collectif	4 %
Visite d'entreprise	4 %
Sensibilisation	3 %

FICHES D'ENTREPRISE

513

nouvelles Fiches d'Entreprise créées

220

mises à jour

+ 9 % / 2023



SENSIBILISATIONS

Le Pôle IPRP mène des sensibilisations à destination des adhérents et de leurs salariés soit dans leurs entreprises soit via nos «rendez-vous de prévention» (en inter-entreprises dans nos locaux).

Nombres de sessions



NOUVEAUX OUTILS

Le pôle IPRP depuis juillet 2024 s'est doté d'un nouvel outil Mon Diagnostic Prévention (MDP).

Ce nouvel outil permet :

- une autoévaluation de l'adhérent concernant la prévention via des indicateurs et un tableau de bord.
- de faciliter la réalisation de la Fiche d'Entreprise (FE) par les équipes du Pôle IPRP avec un nouveau modèle de FE adapté aux besoins des adhérents
- de mettre à disposition de nos adhérents un outil intuitif, performant et personnalisé pour la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Cet outil permet d'améliorer notre accompagnement et nos conseils délivrés afin de répondre de manière efficace et efficiente aux demandes et attentes de nos adhérents.

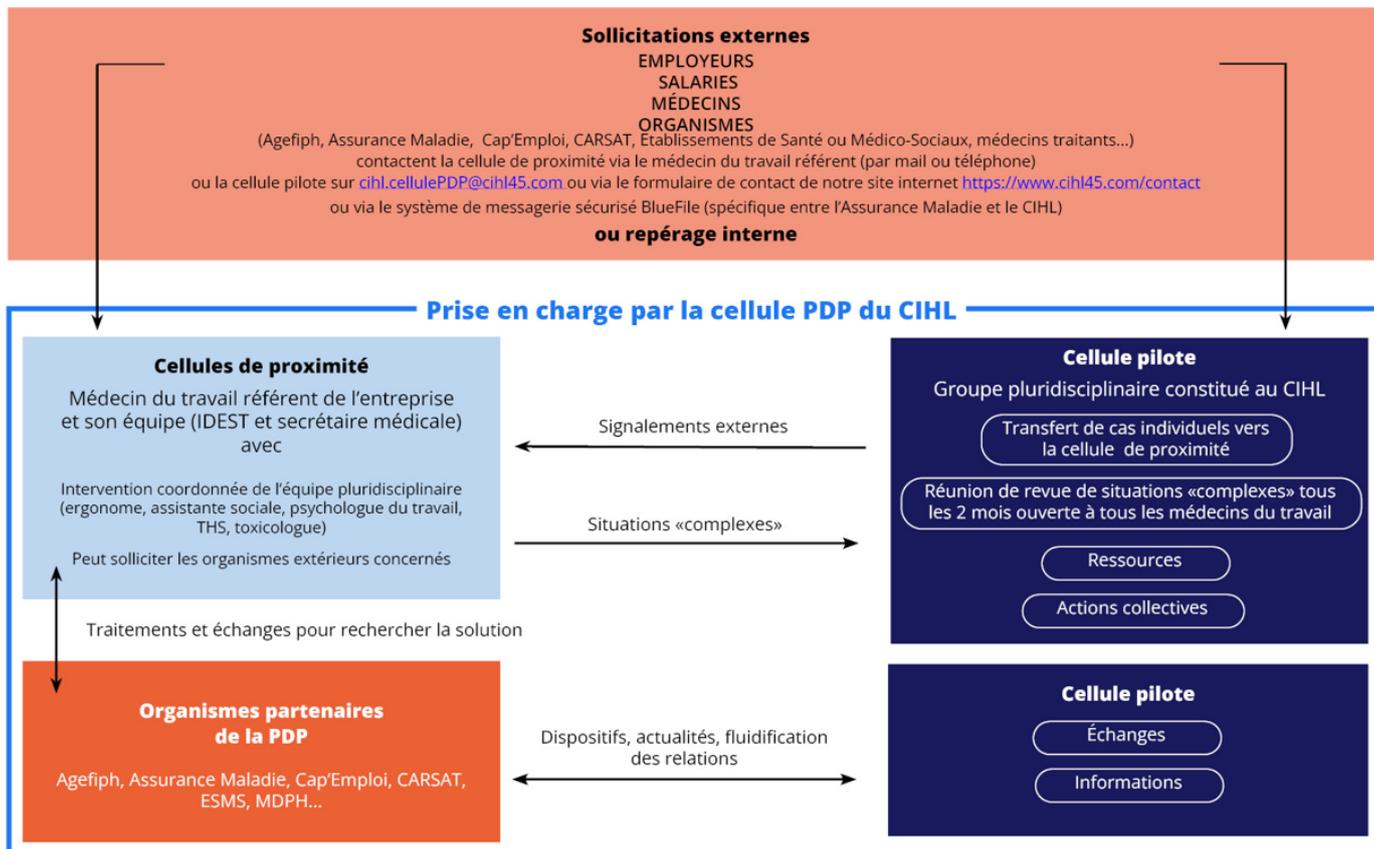


2.3

Prévention de la désinsertion professionnelle

LA CELLULE PDP

Au CIHL, la cellule PDP s'articule sur 2 niveaux : les cellules PDP de proximité et la cellule PDP pilote.



Bilan de la cellule PDP Pilote

Relations partenaires :

- 2 réunions plénières avec les partenaires et 1 avec le Médecin Inspecteur Régional de la DREETS Centre-Val de Loire
- 1 Newsletter d'information

Actions internes :

- Création d'un outil d'aide à l'orientation selon la situation du salarié
- Webinaire de présentation de la cellule PDP destiné à l'ensemble du CIHL
- Atelier sur l'essai encadré avec nos Partenaires CARSAT et Cap'Emploi et 12 participants internes
- Mise en ligne d'un annuaire de partenaires locaux sur notre intranet
- Création d'un jeu en ligne interactif sur un parcours salarié à utiliser en équipe pluridisciplinaire

Communications externes :

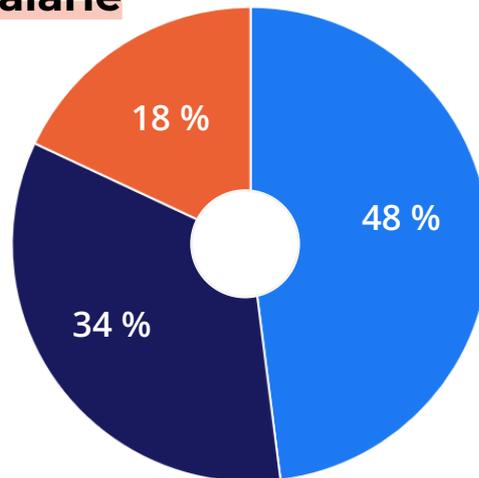
- Page du site internet mise à jour avec de nouveaux dispositifs et une rubrique pour l'employeur
- Mailing et poster sur la cellule PDP à destination des médecins généralistes via l'ARS et l'Ordre des médecins

BILAN DES ACTIVITÉS DE LA PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

En 2024, on dénombre 257 demandes de prise en charge. Les entretiens avec la psychologue du travail sont limités à 3 rendez-vous.

213 salariés ont été suivis en 2024

Nombre de rendez-vous par salarié



Profil des salariés suivis



Informations délivrées



45 % ont été informés sur le dispositif **Mon Soutien Psy**, à savoir la gratuité de 12 séances chez un psychologue agréé du dispositif

69 % ont été informés sur la possibilité de recourir au dispositif **Mon Conseil En Evolution Professionnelle** pour évoluer ou se reconverter



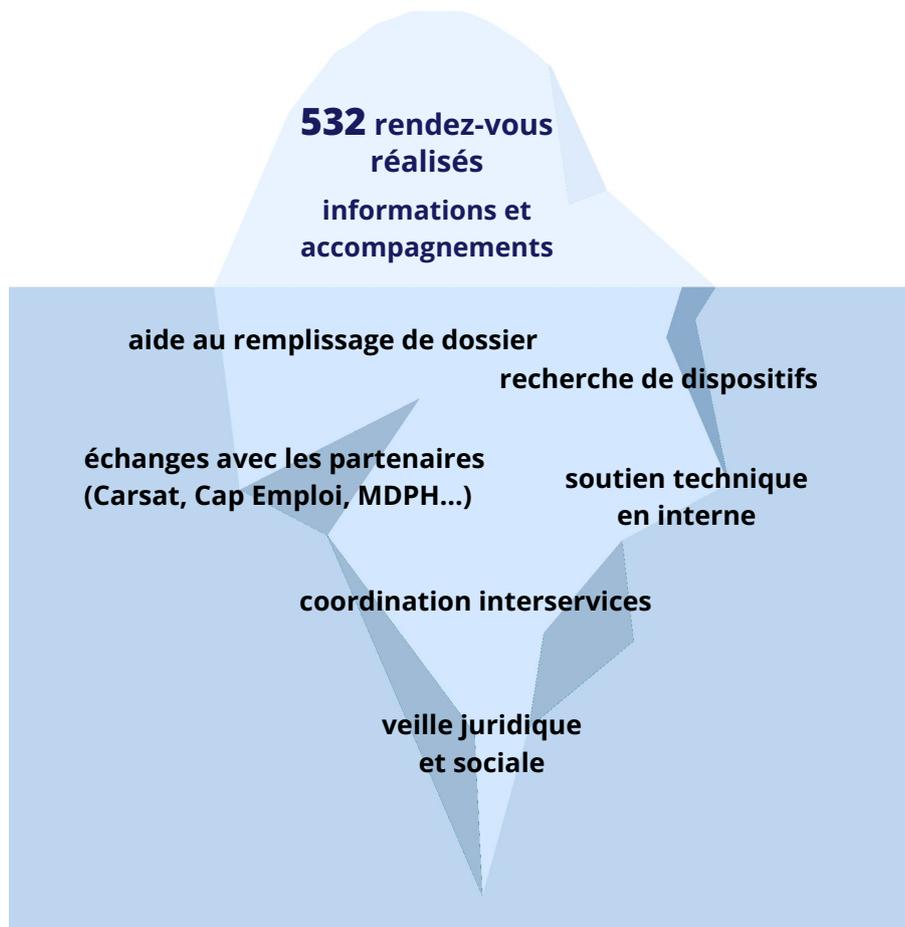
BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ASSISTANTE SOCIALE DU TRAVAIL

En 2024, on dénombre 455 demandes d'accompagnement, soit +26 % par rapport à 2023.

Une grande partie de ces accompagnements se fait en dehors des entretiens individuels.

380 salariés ont été suivis en 2024

Travail d'accompagnement



Typologie des demandes

- dossier RQTH et de pension d'invalidité
- prévention de la désinsertion professionnelle
- reconversion professionnelle
- urgences sociales, aide alimentaire, précarité

8
essais encadrés
réalisés

pour des personnes en arrêt
longue durée

3

Qualité et certification

L'année 2024 a été pour le CIHL l'occasion de restructurer sa démarche d'amélioration continue de la qualité avec pour objectif la préparation de son audit initial de Certification en 2025.

Cette démarche a démarré par un état des lieux de la gestion documentaire et la réalisation d'une cartographie des processus. Puis, se sont constitués comité de pilotage et groupes de travail afin d'harmoniser nos pratiques internes et de garantir une meilleure traçabilité de nos actions.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES



Création de guides internes sur différents sujets via des supports simples et récurrents, dont la compilation permet aux collaborateurs du CIHL d'avoir un niveau de connaissance satisfaisant sur la démarche qualité dans toute sa transversalité.

GRANDS LEVIERS DE TRANSFORMATION



Comité de Pilotage



Refonte de la documentation



Évaluation de la satisfaction



Outil qualité Ageval

Cette dynamique d'amélioration de nos pratiques et de nos organisations s'incarne également via le changement de notre nouveau logiciel métier PULSE et le déploiement du logiciel Mon Diagnostic Prévention.

La modernisation de nos outils contribue à améliorer notre performance au service de nos adhérents.

4

Actions de communication

CANAUX DE COMMUNICATION

Site Internet



20 articles créés sur notre site internet et également diffusés sur le portail adhérent

52 025 visiteurs sur notre site internet

Mailing



16 campagnes de mailing (taux d'ouverture moyen 55 %)



Réseaux sociaux

172 publications



Linkedin :

1408 abonnés,

+334 abonnés à la page en 2024

73 735 vues



X :

337 abonnés,

+3 abonnés à la page en 2024

environ 3000 vues

RESSOURCES ET SUPPORTS RÉALISÉS

- Page internet interactive sur les risques (84 risques professionnels répertoriés)
- Page internet sur les aides financières
- Offre pour les travailleurs indépendants
- 3 nouvelles Fiches Repères disponibles sur notre site internet (le Risque Routier, les Actions de Prévention et le Risque Biologique)



5 Perspectives

Cette année 2025 s'ouvre sur de nouvelles perspectives pour le CIHL :

- Poursuite de notre démarche d'amélioration de la qualité au travers d'une gestion documentaire structurée, écriture de nouvelles procédures et de nouveaux protocoles répondant aux attendus contenus dans le référentiel
- Préparation à l'Audit de Certification Niveau 1 prévu en juillet 2025. L'ensemble des collaborateurs ainsi que nos Instances sont mobilisés et engagés afin d'atteindre cet objectif.
- Évolution de notre offre socle de services.
- Mise en place d'un processus spécifique pour l'accueil des nouveaux adhérents ayant pour objectif de les accompagner dans leur découverte des services du CIHL et améliorer leurs connaissances en matière de prévention et de santé au travail.
- Formation de 4 conseillers en prévention qui se tourneront vers nos adhérents TPME et réaliseront la fiche d'entreprise et l'accompagnement au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- Après un déploiement de l'outil Mon Diagnostic Prévention en 2024, mise à disposition de ce dernier auprès de l'ensemble de nos adhérents, afin de leur permettre la réalisation du DUERP.
- Création d'une équipe de renfort intérim sur la métropole orléanaise afin d'offrir davantage de créneaux de visites et par conséquent répondre au mieux à la demande des agences d'emploi.
- Mise en place progressive d'un questionnaire de satisfaction élargi à toutes les interventions en entreprise.
- Installation de nouveaux matériels d'exams complémentaires connectés à notre logiciel métier Pulse.
- Création d'une offre spécifique à destination des travailleurs indépendants avec possibilité de prestations optionnelles sur devis.
- L'Arrêté du 26/09/24 fixant le tunnel des cotisations Per Capita entre 92,40 € HT et 138,60 € HT est entré en vigueur en ce début d'année 2025. Cette évolution tarifaire, voulue par les partenaires sociaux est significative, puisque la cotisation Per Capita 2025 au CIHL se voit portée à 92,40 € HT, cotisation approuvée par l'Assemblée Générale de décembre 2024.
- Participation de nos équipes à des groupes de travail régionaux menés par Présanse Centre-Val de Loire mais également au Plan Régional Santé Travail 4 (PRST4), au Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)...

" Grâce à l'action commune menée par les Présidents de Présanse Centre-Val de Loire auprès de la Préfecture de région, le CIHL a enfin obtenu 1 poste de médecin PAE pour 2025. Si tout se passe comme prévu, je peux vous annoncer l'intégration prochaine d'un nouveau médecin en formation. Malgré cette arrivée, la pénurie médicale sera toujours bien prégnante dans notre service et sachez que nous mettons tout en œuvre pour attirer de nouveaux médecins sur notre territoire.

Comme vous pouvez le constater, votre Service de Prévention et Santé au Travail Interentreprises est en marche afin de mener à bien les différents projets structurants de son organisation et ceux relatifs à son offre de services en faveur de vous, nos adhérents."

Bruno ANTOINET
Directeur du CIHL



Le nouveau bâtiment du CIHL Saran !



Nous contacter

STANDARD

Tél : 02 38 71 89 00

Email : cihl.services@cihl45.com

ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Email : cihl.comptabilite@cihl45.com

- Adhésions

Email : cihl.adhesions@cihl45.com

ÉQUIPES MÉDICALES PLURIDISCIPLINAIRES

- Pour toutes demandes, se rapprocher de votre équipe médicale via votre portail adhérent
- Demande d'actions de prévention

Email : cihl.prevention@cihl45.com

CELLULE DE PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

Email : cihl.cellulepdp@cihl45.com

Photos : CIHL, Freepik, Flaticon, d-maps

2024



Service de
Prévention
et de Santé
au Travail